Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601543-20260402-2026036-DE

N°036/2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PEILLAC

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à 19 h 30, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe BECUWE, Maire.

**Date de la convocation du Conseil : 27 mars 2026**

***NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19***

***Présents : 17*** ***Votants : 19***

**PRÉSENTS** : M Philippe BECUWE, Mme Isabelle DERUYTER, M Patrick HERVE, Mme Annie LEMEE, M Robert MOUCHY, Mme Josette COUDRAIS, M Frédéric CHEVALIER, Mme Danielle VALLIERE, Mme Nathalie GEFFROY, Mme Odile PINSEMBERT, M Kévin MORIN, Mme Myriam COUDRAIS, M Lucas MAHIEUX, Mme Elodie LECLERCQ-BOISSEL, M François POLOUBINSKI, M Philippe CHARLES, Mme Tiphaine PLAUD.

**ABSENTS** : M Mickaël DREAN, M Anthony SERAZIN
**POUVOIRS** : M Mickaël DREAN a donné procuration à M Lucas MAHIEUX
M Anthony SERAZIN a donné procuration à M Philippe CHARLES

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Nathalie GEFFROY est désignée secrétaire de séance.

**********

## Objet : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :**

- PROCEDE à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres. Les membres du Conseil Municipal suivants ont été élus :
  * Patrick HERVE, François POLOUBINSKI, Robert MOUCHY, membres titulaires
  * Annie LEMEE, Isabelle DERUYTER, Anthony SERAZIN, membres suppléants
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer et signer tous actes afférents.

Pour extrait conforme au registre
Des délibérations du Conseil Municipal

Le secrétaire de séance,
GEFFROY Nathalie

Le Maire,
BECUWE Philippe

MAIRIE DE PEILLAC (Morbihan)

Publié le :